



Instituts
thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale



Coordination des médecines de prévention du CNRS, de l'Inserm et de l'IRD | 25/09/2009

Grippe A (H1N1) : conduites à tenir

Symptômes faisant suspecter une grippe A (H1N1)

Les symptômes sont les mêmes que ceux de la grippe saisonnière :

- début en général brutal ;
- fièvre supérieure à 38°C, courbatures, fatigue et toux ou difficultés respiratoires.

La contagiosité débute 24 à 48 heures avant le début des signes et se prolonge jusqu'à 7 jours après.

Survenue du syndrome grippal sur le lieu du travail

Personne présentant les signes de la grippe

- Quitter le lieu de travail et contacter son médecin traitant. Dans l'attente, le port d'un masque de type chirurgical* par la personne symptomatique et éventuellement par son entourage professionnel proche est conseillé ;
- Ne pas se déplacer dans les services pour éviter tout contact et transmission du virus ;
- Transmettre par courrier l'arrêt de travail au service du personnel ;
- Rester au domicile pendant le temps indiqué par le médecin généraliste.

Personnes au contact direct ou proche d'une personne symptomatique

- Les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et celles bénéficiant d'un traitement immunosuppresseur doivent prendre contact avec leur médecin traitant.
- Les personnes en bonne santé ne consulteront leur médecin traitant que si les symptômes de grippe apparaissent.

Signaler les cas au médecin de prévention d'appartenance (qui est tenu de déclarer les cas groupés aux autorités sanitaires compétentes).

Survenue du syndrome grippal au domicile

- Contacter le médecin traitant ;
- Ne pas se rendre sur le lieu de travail ;
- Prévenir les responsables hiérarchiques et le service du personnel et transmettre l'arrêt de maladie au service du personnel.

Missions à l'étranger

La France recommande la prudence aux voyageurs qui se rendent dans les pays où la transmission du virus est confirmée. Liste consultable sur les sites de l'InVS (lien ci-dessous) et de l'OMS**.

- Éviter tout contact avec une personne malade ;
- En cas de fièvre ou de symptômes grippaux : contacter un médecin localement ;
- Pour toute aide, prendre contact avec l'ambassade ou le consulat de France sur place.

Retour d'une mission à l'étranger

Aucune mesure d'éloignement du lieu de travail n'est préconisée en l'absence de symptômes grippaux.

En cas de fièvre ou de symptômes grippaux, dans les 7 jours suivant le retour, prendre contact avec le médecin traitant.

S'informer auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes :

- numéro de téléphone pour les voyageurs : (+33) (0)1 45 50 34 60
- consulter les dossiers-pays du site « Conseil aux voyageurs » : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Recommandations générales

La transmission du virus se fait principalement par voie aérienne (toux, éternuement) mais également par les mains et les objets contaminés.

- Se couvrir le nez et la bouche lors des accès de toux et d'éternuements ;
- Se moucher dans des mouchoirs en papier à usage unique jetés dans une poubelle équipée d'un sac plastique, si possible munie d'un couvercle avec commande au pied ;
- Respecter les mesures d'hygiène de base : se laver les mains fréquemment à l'eau et au savon, à défaut les nettoyer avec une solution hydroalcoolique, aérer les lieux de vie.

Suivi de l'évolution de la pandémie

Les mises à jour sur l'évolution de la pandémie sont consultables sur le site de l'Institut de veille sanitaire (InVS) : www.invs.sante.fr.

* Le masque de type FFP2 est destiné aux personnels mobilisables.

** Dossier sur la grippe A (H1N1) sur le site Web de l'OMS : <http://www.who.int/csr/disease/swineflu/fr/index.html>.